

CONTINUITÉ LÈGÈRE ET RENATURATION DU GRATELOUP SUR LA COMMUNE DE LA-VILLE-AUX-CLERCS (41)

Opération conjointe d'aménagement d'un radier de pont et de renaturation du tronçon aval d'une rivière du Perche.

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de Loir-et-Cher (CD41) et Communauté d'Agglomération Territoires vendômois (CATV).

Période de travaux : de septembre à décembre 2019 (4 mois)

Présentation des objectifs des travaux effectués :

Améliorer la continuité et l'hydromorphologie sur un tronçon de rivière de 200 mètres, contenant 3 obstacles. Secteur situé en amont immédiat d'un contournement d'étang effectué en 1998.

Entreprise / Régie : Arasement du seuil béton : régie CATV

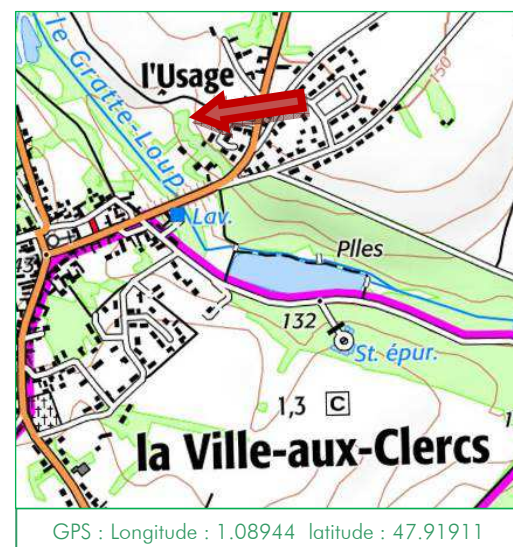
Aménagement du radier du pont : ATS (Application Travaux Spéciaux)

Renaturation : Vinci Construction Terrassement

Descriptif technique des travaux réalisés :

Arasement du seuil béton : L'aménagement consiste à supprimer le batardeau et à augmenter la largeur de l'échancrure pour atteindre 1,50m de large avec abaissement du reste du seuil, passant de 0,20m à 0,10m. L'opération a été réalisée en régie avec une tronçonneuse à matériaux et un marteau-piqueur thermique.

Aménagement du pont : maîtrise d'ouvrage du CD41 avec accompagnement technique de la CATV. Un isolement du pont a été effectué par batardeau et pompage en amont et dans l'échancrure creusée. Le radier du pont a été découpé et les matériaux extraits (longueur 20m, largeur 0,90m et profondeur finie 0,25m). Le fond a été ferrailé et coulé de béton. Les côtés de l'échancrure ont été bétonnés avec mise en place manuelle et implantation de blocs alternés pour casser le courant et laisser des zones de repos (1 bloc tous les 0,50m).



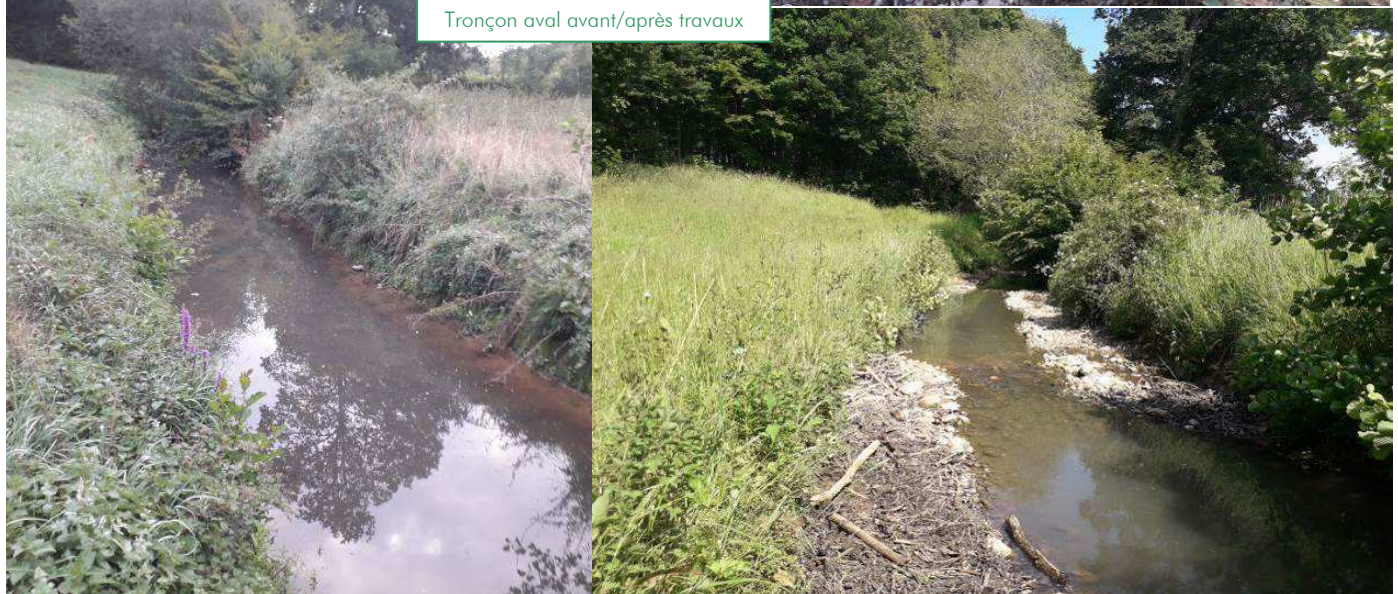
Seuil à batardeau avant/après travaux



Création d'une échancrure dans le radier du pont

Renaturation : En aval du tronçon, le seuil à planches a été ouvert en 2018. Cela a permis de faire apparaître un début de banquettes, qui ont également été définies à partir d'un tronçon de référence. Le tracé de la rivière a été en partie modifié pour le rendre plus sinueux et surtout s'écarter d'un rejet pluvial. Ce rejet passe actuellement par une noue plantée d'hélophytes.

La modification du tracé a été effectuée en déblai-remblai avec prélèvement du substrat de l'ancien bras. Les banquettes ont été réalisées à partir de terre prélevée en berge et d'un cordon de pierres. Cela permet d'améliorer le débordement et la capacité d'écoulement en crue. Une recharge des radiers a été effectuée. Cela a permis de réduire la chute au radier du pont, assurant sa transparence en complément des travaux du conseil départemental. La fosse de dissipation en aval du pont a été maintenue. Une plantation d'ilots d'arbustes et de quelques arbres a été effectuée suite aux travaux, en décembre 2019.



Nouveau lit du Gratteloup



Coût total du projet : 43 400,54 € HT

Intervention	Coût
Renaturation avec modification du tracé, création de banquettes et recharge de radier, y compris fourniture et plantation de 136 arbres et arbustes	28 320,50 € HT soit 195 € HT /ml
Création d'une échancrure dans le radier du pont avec implantation de blocs, y compris alternat routier	15 080,04 € HT soit 628 € HT/ml

Financement : Agence de l'Eau Loire-Bretagne (26 040,32€), Région Centre-Val de Loire (5 664,10€) - Conseil Départemental 41 (pont) 6 032,02€ - CATV (renaturation) : 5 664,10€.

Informations sur les aspects administratifs

Opération réalisée durant le contrat Loir médian.

DIG liée au contrat.

Travaux et dimensionnement validés par le pôle d'appui technique de l'OFB.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Cahier des charges, plans, photos, ...

Présentation des impacts observés :

Reconnexion d'un tronçon de 2,8 kilomètres à la continuité piscicole.

Abaissement de l'effet « retenue » en amont du pont d'environ 0,30m.

Observation du courant (sur les radiers) par les habitants rendant l'aspect vivant de la rivière.

Inquiétude des riverains d'aggraver l'effet des crues.

Suivi mis en place :

Suivi photographique avant et après travaux ;

IBG DCE réalisé avant travaux et prévu en 2021 (N+2).

Commentaires :

Bonne coordination des interventions avec réalisation de la renaturation en septembre et aménagement du pont en octobre.

Bonne acceptation de la Maire de la commune facilitant la réalisation des travaux.

Partenariat du conseil départemental de Loir-et-Cher souhaitant mettre ses ponts aux normes de la continuité écologique.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Gérôme GUETROT - 06 77 50 76 22 - gerome.guetrot@territoiresvendomois.fr

Président au moment des travaux : Laurent BRILLARD - Parc Ronsard, 41100 Vendôme

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

